

Décision

Générale

colonial

Décision n° 88-373-1927 Secours.

n° 88-373-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 décembre 1927

Numéro JO

n° 373 du 31/12/1927

Date du numéro

31 décembre 1927

TEXTE INTÉGRAL

le planton de 1re classe Aden Guiré, licencié de son emploi par décision en date de ce jour, et qui compte 22 ans de services, aura droit, à compter du 1er octobre 1927, à un secours temporaire annuel de 1.200 francs, payable par trimestre.